

**PROCÈS-VERBAL DE LA 208^E SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
PAR VISIOCONFÉRENCE
LE MARDI 17 JUIN 2025, 9 H**

Adopté à la séance du 30 septembre 2025

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Annie Beaudin
M^e Sonia Boisclair
M^{me} Manon Bonnier
M^e Sylvain Bourassa
M^e Julie Charbonneau
M^e Chantal Denommée
M. Jean Dionne
M^e Cassandre Louis
M^e Mélanie Marois
M^e Nicole Martineau
M^{me} Adriane Porcin
M. Pascal Roberge
M^e Patrick Simard

Sont absents : M^{me} Martine Bégin
M^e Mériem Benammour
M^e Jacques David
M^e Daniel Y. Lord
M. Stéphane Paquin

Sont aussi présentes : M^e Danie Daigle, adjointe à la présidence
M^{me} Roxan Blouin, analyste
M^{me} Caroline Boucher, adjointe administrative
M^e Stéphanie Tremblay, analyste

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par moyen technologique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

La séance est ouverte à 9 h 02.

M. René Côté, président du Conseil de la justice administrative, constate la présence des membres du comité; il leur souhaite la bienvenue et les remercie.

Il souligne l'absence de M^{me} Martine Bégin, M^e Mériem Benammour, M^e Jacques David, M^e Daniel Y. Lord et M. Stéphane Paquin.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Sur la proposition de M^e Sylvain Bourassa, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2025 et des séances extraordinaires des 26 mai et 4 juin 2025

M. Pascal Roberge souligne qu'il y a lieu de modifier *Secrétariat du Conseil du trésor* par *Secrétariat des emplois supérieurs* au procès-verbal du 1^{er} avril 2025. Quant à la partie confidentielle du procès-verbal, elle est dénominalisée.

Sur la proposition de M^e Patrick Simard, le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2025 est adopté, tel que modifié.

Sur la proposition de M^e Nicole Martineau, les procès-verbaux des séances extraordinaires des 26 mai et 4 juin 2025 sont adoptés.

4. Rapport du président

4.1. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2023 QCCJA 1810 – Chantal Perreault et Marie-Josée Corriveau

M. René Côté présente la plainte à l'origine de ce pourvoi.

Des audiences au fond ont eu lieu du 5 au 8 mai dernier.

M^e Perreault attaque le défaut d'équité procédurale et l'absence de motivation de la décision du comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

Lors de la première journée d'audience est débattue la demande en irrecevabilité de M^e Corriveau à l'encontre de la décision rendue le 20 septembre 2021 par le comité d'examen de la recevabilité des plaintes et de la décision rendue le 21 septembre 2021 par le Conseil.

M^e Perreault a plaidé la raisonnable du délai à contester la décision du comité d'examen de la recevabilité des plaintes, laquelle rejette certains éléments de plainte. Elle allègue une incapacité d'agir notamment pour des raisons de santé.

À la deuxième journée d'audience, il a été question d'une ordonnance de confidentialité quant à certains éléments déposés en preuve, soit le dossier du comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

Les deux autres journées ont été nécessaires pour entendre le fond du litige.

Le Conseil de la justice administrative a maintenu que le processus d'examen de la recevabilité de la plainte se déroule de façon confidentielle et à huis clos.

4.2. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2023 QCCJA 1810 – Amélie Dion

Dans ce dossier, le comité d'enquête conclut que M^e Dion a manqué à son devoir d'impartialité en fournissant à la partie locataire des conseils juridiques. M^e Dion estime qu'elle a exercé adéquatement son devoir d'assistance.

Le 5 juin 2025 a eu lieu l'audience au fond devant le juge Bernard Tremblay. L'affaire est prise en délibéré.

5. État et suivi des dossiers de plainte

5.1. Statistiques et tableaux de bord

Un tableau, en date du 1^{er} juin 2025, faisant état des plaintes reçues pour chaque tribunal assujéti à la compétence du Conseil depuis le début de l'exercice financier, est remis aux membres; à cette date 44 plaintes ont été déposées.

Des tableaux aussi en date du 1^{er} juin 2025, contenant des données relatives au traitement des dossiers d'enquête, sont remis aux membres.

5.2. Séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 20 mai 2025 et des séances extraordinaires des 28 avril, 8 et 20 mai 2025 et dépôt des décisions

À la suite de la séance du 20 mai 2025 et des séances extraordinaires du 28 avril, 8 et 20 mai 2025, le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a rendu les décisions suivantes, lesquelles ont été transmises préalablement aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité, lequel juge manifestement non fondées les plaintes liées aux dossiers portant les numéros :

28 avril: 2113, 2114, 1969, 2121, 2122;

8 mai: 2131;

20 mai: 1954;

20 mai: 1508, 1892, 1809, 1876, 1904, 1965, 1970, 1972, 1979, 1980, 1981, 1985, 1986, 1987, 1988, 1992, 1993, 1995, 1996, 1999, 2000, 2001, 2109, 2130, 2132, 2133.

5.3. Enquêtes en cours

Deux enquêtes sont en cours :

- **2021 QCCJA 1410 — Chantal Perreault et Marie-Josée Corriveau**

M^e Sylvain Bourassa mentionne qu'il n'y a aucun développement dans le dossier, étant en attente du résultat du pourvoi en contrôle judiciaire.

- **2023 QCCJA 1821 — Caroline Chalut et Gabriel Miron**

M^e Sylvain Bourassa mentionne qu'une rencontre préparatoire aura lieu le 25 juin prochain.

6. Travaux du comité de la qualité et de la cohérence

6.1. Enquêtes terminées (huis clos)

Le Conseil décrète que les discussions sur ce point se tiennent à un huis clos au motif qu'elles peuvent avoir trait au secret du délibéré.

6.2. Jurisprudence récente

M^e Danie Daigle présente la récente décision de la Cour d'appel dans le dossier *Duquette c. PGQ*.

7. Plan stratégique

M. René Côté mentionne que le plan stratégique a été soumis au Secrétariat du Conseil du trésor pour approbation. Suivant les directives reçues, la deuxième orientation, celle visant à faire connaître le mandat du Conseil a été retirée, faute d'avoir été prévue au budget.

Le plan est transmis au cabinet du ministre. Une note d'information devant accompagner le projet de plan stratégique pour approbation par le gouvernement a été soumise au ministre. Le dépôt à l'Assemblée nationale devrait se faire vers la mi-octobre.

On vise quand même à rendre le site internet le plus accessible possible, on veut améliorer la compréhension du public de ce qu'est la déontologie. L'idée des capsules vidéo peut attendre, mais une révision du langage utilisé pourrait être faite.

Une invitation est faite auprès des membres pour constituer un groupe de travail qui examinerait le site et pourrait faire des propositions.

M. René Côté contactera des personnes pour les inviter à se joindre au groupe.

Sur la proposition de M^e Sylvain Bourassa, il est résolu à l'unanimité que le Conseil prenne acte de la version du plan stratégique telle que transmise au ministre de la Justice pour dépôt à l'Assemblée nationale.

8. Calendrier des séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes

Lors des travaux de révision du plan stratégique en janvier dernier, il a notamment été question d'examiner les moyens qui permettraient de réduire les délais de traitement des plaintes.

L'augmentation de la fréquence des séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes est une suggestion qui a été adoptée par le Conseil à sa séance du 1^{er} avril dernier. De nouveaux calendriers pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026 sont soumis aux membres pour discussion.

Sur la proposition de M. René Côté, il est résolu à l'unanimité que les nouveaux calendriers pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026 soient adoptés.

9. Révision des Règles sur le traitement d'une plainte et des Règles de régie interne

Une mise à jour des *Règles sur le traitement d'une plainte* et des *Règles de régie interne* s'impose notamment en raison de leur désuétude et d'une potentielle hausse du nombre de plaintes.

M^e Sylvain Bourassa, M^e Julie Charbonneau, M^e Mélanie Marois et M^{me} Adriane Porcin se portent volontaires pour faire partie d'un groupe de travail pour travailler ce dossier. Une rencontre sera fixée au cours du mois d'août.

10. Questions diverses

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

11. Calendrier

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

- Mardi, 30 septembre 2025, la séance aura lieu à Montréal si l'évènement se tient toute la journée;
- Mardi, 9 décembre 2025;
- Mardi, 7 avril 2026;
- Mardi, 9 juin 2026.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 41.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté